



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?Reunion-temps-de-travail-l-UNSA-tres-prudente>

Réunion temps de travail : l'UNSA très prudente

- Actualités -



Date de mise en ligne : mercredi 5 octobre 2016

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

La présentation du rapport "Laurent" sur le temps de travail le 27 juin, au CCFP, devait conduire le gouvernement à proposer aux organisations syndicales les mesures retenues pour être débattues avant la fin de l'année 2016.

La DGAFP a souhaité reprendre et classer l'ensemble des 34 propositions, lors d'un groupe de travail réuni le 4 octobre 2016 sans les employeurs publics.

L'UNSA Fonction Publique reste très prudente sur ce dossier clé de l'organisation de toute la fonction publique, rappelant que les agents exercent leurs missions avec dévouement, au service de la population selon des rythmes de travail précis et toujours négociés.

La DGAFP a réuni les organisations syndicales pour débattre de la suite à donner au rapport sur le temps de travail produit par Philippe LAURENT.

Ce rapport, qui fait une analyse des pratiques, est enrichi par son auteur de 34 propositions tendant à répondre à la lettre de mission qui souhaite que des propositions soient étudiées pour permettre l'évaluation du temps de travail dans la fonction publique, comme cela est le cas dans le secteur privé.

La présentation du rapport le 27 juin au CCFP devait conduire le gouvernement à proposer aux organisations syndicales les mesures retenues pour être débattues avant la fin de l'année 2016.

La DGAFP a souhaité reprendre l'ensemble des 34 propositions pour recueillir l'avis des organisations syndicales, après avoir entendu préalablement les employeurs et sans faire connaître les orientations que le gouvernement souhaitait prendre.

L'UNSA a rappelé :

- Le sujet de la réunion était de travailler sur les suites à donner au rapport, et non de refaire les commentaires déjà faits au CCFP.
- L'UNSA reste prudente sur les conclusions de ce rapport et demande de ne pas oublier l'implication des agents dans leurs missions de service public.
- Paru en mai 2016, le rapport a le mérite de rétablir l'image des services publics et si le temps de travail est « la clé de tout », son examen est indissociable de la question des conditions de travail, **de l'emploi** et sans occulter les difficultés des Hôpitaux, de la police et des autres services qui connaissent des réorganisations territoriales (OTE, fusion des régions, création des groupements hospitaliers, création des métropoles...)
- Toute modification ou réorganisation du temps de travail relève des instances de dialogue social dans lesquelles ces accords locaux ont été négociés et validés.
- Il est important d'éviter toute utilisation négative de ce rapport.

L'UNSA-FP se positionnera sur les propositions précises qui seront formulées par la Ministre.